

[Dok. Nr. 28]

Fiduciaire PAUX Conseils & Gestion

- Comptabilité
- Fiscalité
- Gérance / PPE
- Organisation / Conseils

M. et Mme
Michaël et Birgit Soldan
Ch. des Pierreires 5
1122 Romanel sur Morges

Morges, le 24 août 2016

Lettre réponse demande de financement à la BCV et courrier de l'assurance CAP

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à notre entretien de ce jour, j'ai pu analyser la correspondance de la BCV du 15 août 2016 suite au courrier de l'assurance CAP du 3 août 2016.

Il ressort de la lettre de la BCV qu'elle ne répond pas correctement, ni entièrement à la demande de l'assurance CAP, notamment sur le point du dommage causé.

En reprenant le dossier et suite à vos nouvelles informations, il ressort ce qui suit :

- La BCV connaissait le marché, puisqu'elle a financé sous forme de crédit à raison de 66% une entreprise de la concurrence en 2014 qui figure sur leur site internet.
- Cette société a obtenu plus de 1200 clients inscrits en 9 mois après leur ouverture. Donc la progression est fulgurante. Par contre, votre dossier est considéré par la BCV (selon vos budgets et business plan) trop optimiste.
- Le prix pour le même service de l'entreprise concurrente est 4 à 5 fois supérieur à votre projet. Est-ce que la BCV ferait du protectionnisme ? Avec vos prix, vous toucherez une tranche plus importante de la population plus modeste qui aurait les moyens de s'offrir vos services.
- La BCV écrit dans sa lettre du 15 août 2016, qu'elle a fait une étude approfondie suite à votre requête. Cela est quand même énorme, ce n'était donc pas le cas avant ?
- Elle écrit également qu'elle veut se focaliser sur un marché local qu'elle maîtrise, alors qu'elle travaille avec Hong-Kong et les Etats-Unis notamment.

./.

A noter que votre société aura son siège à Romanel-sur-Morges et engagera des employés en Suisse également. Donc, des impôts, des charges sociales et des salaires seront payés dans le canton de Vaud.

- Je rappelle également que seulement plus de 2 mois après avoir reçu votre dossier, la BCV vous a demandé des informations sur votre situation financière privée. A noter que vous disposiez en Suisse CHF 60'000.- en liquide, CHF 80'000.- en 2^{ème} pilier, CHF 20'000.- en 3^{ème} pilier, CHF 50'000.- en actions et des assurances-vie en Allemagne pour environ CHF 230'000.- qui pourraient être mises en garantie notamment.
- Il ressort clairement à nouveau que l'analyse a été largement insuffisante, de plus un manque d'intérêt de votre dossier et de vous mener en bateau depuis le début.

La réponse de la BCV du 15 août 2016 n'est à mon avis pas recevable.

En vous remerciant de prendre note de ce qui précède et tout en restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Fiduciaire **PAUX Conseils & Gestion**
Steve Paux

